

CANDRIAM BONDS
Société d'Investissement à Capital Variable
(la "SICAV")
5, Allée Scheffer
L – 2520 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B-30659

Luxembourg, 5 septembre 2023

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil d'Administration souhaite vous informer des éléments suivants :

1/ Mise à jour des informations précontractuelles publiées (PCD)

- En accord avec la Société de Gestion, le Conseil d'Administration de la SICAV a décidé de détailler davantage la section suivante des PCDs :
 - ***Quelles sont les contraintes définies dans la stratégie d'investissement pour sélectionner les investissements afin d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier ?*** (détails concernant la politique d'exclusions applicable).
- Le Conseil d'Administration a également décidé de supprimer la description de la méthodologie pour déterminer le pourcentage d'alignement des investissements à la Taxonomie dans la section ***Dans quelle mesure minimale les investissements durables ayant un objectif environnemental sont-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?***
- Le Conseil d'Administration a décidé d'apporter les changements suivants concernant certains indicateurs :

Compartiment	Indicateur	Action
Candriam Bonds Euro Corporate	ESG Score	Cet indicateur est supprimé
Candriam Bonds International	ESG Score	Cet indicateur est supprimé
Candriam Bonds Euro	ESG Score	Cet indicateur est supprimé
Candriam Bonds Euro Diversified	ESG Score	Cet indicateur est supprimé
Candriam Bonds Euro Short Term	ESG Score	Cet indicateur est supprimé
Candriam Bonds Euro Long Term	ESG Score	Cet indicateur est supprimé
Candriam Bonds Convertible Defensive	ESG Score	Cet indicateur est supprimé
Candriam Bonds Floating Rate Notes	ESG Score	Cet indicateur est supprimé
Candriam Bonds Total Return	ESG Score	Cet indicateur est supprimé
Candriam Bonds Euro Government / Candriam Bonds Global Government	Environmental Performance Index	Cet indicateur est supprimé
	Obligations vertes	Cet indicateur est précisé : Le Compartiment vise à investir au moins 10 % de ses actifs nets dans des obligations vertes. L'objectif est d'augmenter la part d'obligations vertes à 20 % d'ici à la fin 2025, en fonction du développement du marché des obligations vertes et de la diversification des émetteurs. Les

CANDRIAM BONDS
 Société d'Investissement à Capital Variable
 (la "SICAV")
 5, Allée Scheffer
 L – 2520 Luxembourg
 R.C.S. Luxembourg B-30659

		obligations vertes éligibles pour le Compartiment peuvent comprendre des émissions souveraines, quasi-souveraines
Candriam Bonds Emerging Debt Local Currencies / Candriam Bonds Emerging Markets	ESG Score	Cet indicateur est supprimé
	Environmental Performance Index	Cet indicateur est supprimé
	Intensité Carbone	Cet indicateur est ajouté
Candriam Bonds Global Inflation Short Duration	Environmental Performance Index	Cet indicateur est supprimé
	Intensité Carbone	Cet indicateur est ajouté

- Enfin, plus d'informations spécifiques au produit peuvent être trouvées en ligne via les liens suivants :
<https://www.candriam.com/en/private/sfdr/>
<https://www.candriam.com/en/professional/sfdr/>

2/ Candriam Bonds Emerging Markets Corporate

Le compartiment Candriam Bonds **Emerging Markets Corporate** qui n'avait jusque-là pas d'objectif d'investissement durable et ne promouvait pas spécifiquement de caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement SFDR est désormais classifié Art. 8 de ce même Règlement SFDR, et ainsi promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales, sans toutefois poursuivre un objectif d'investissement durable.

Le compartiment prendra en compte une analyse des aspects ESG telle que détaillée dans le Prospectus et plus spécifiquement dans l'Annexe SFDR.

3/ Candriam Bonds Capital Securities

La pondération de l'indice de référence du compartiment Candriam Bonds **Capital Securities** a été modifiée et est désormais la suivante :

- 50% ICE BofA Euro Financial Subordinated & Lower Tier-2 Index (Total Return)
- 50% ICE BofA Contingent Capital Index Hedged EUR (Total Return)

En conséquence, cet indice de référence sera également pris en compte pour le calcul de la commission de performance de la classe I de capitalisation en EUR (ISIN LU1616743388).

Par ailleurs, la part des obligations de type « contingent convertible » pourra s'élever à maximum 70% de l'actif net du compartiment (40% précédemment).

4/ Total Return Swaps

Sur recommandation de la Société de gestion, le Conseil d'administration a décidé d'autoriser les Compartiments suivants à investir dans des Total Return Swaps (TRS) pour une proportion maximale des actifs nets s'élevant à 25 % et une proportion attendue généralement comprise entre 0 % et 20 % des actifs nets :

- Candriam Bonds Capital Securities
- Candriam Bonds Emerging Markets Corporate
- Candriam Bonds Euro
- Candriam Bonds Euro Corporate
- Candriam Bonds Euro Long Term

CANDRIAM BONDS
Société d'Investissement à Capital Variable
(la "SICAV")
5, Allée Scheffer
L – 2520 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B-30659

- Candriam Bonds Euro Short Term
- Candriam Bonds International

Par ailleurs, il est précisé que les sous-jacents des Total Return Swaps que le compartiment **Candriam Bonds Credit Opportunities** utilise peuvent également être soit des obligations ou autres valeurs assimilables, soit des indices financiers (dont des indices sur leveraged loans).

5/ Obligations High Yield

Le Conseil d'administration a décidé de spécifier explicitement dans la description de la politique d'investissement des compartiments ci-après que les obligations *high yield* sont incluses dans la définition des titres de créance. Le prospectus est reformulé comme suit : "Les actifs sont principalement investis dans des titres de créance (obligations et autres valeurs assimilables, y compris obligations *high yield*) :

- Candriam Bonds Emerging Markets
- Candriam Bonds Emerging Markets Total Return
- Candriam Bonds Emerging Debt Local Currencies

6/ Emission d'actions et procédure de souscription et de paiement

Le Conseil d'Administration souhaite informer les actionnaires de ce qui suit :

Traitement égalitaire des investisseurs

Les investisseurs participent aux compartiments en souscrivant et en détenant des actions de l'une ou l'autre classe d'actions. Afin d'assurer un traitement égalitaire de tous les investisseurs au sein d'une même classe d'actions d'un compartiment, les actions individuelles de cette classe d'actions sont assorties des mêmes droits et obligations.

Tout en restant dans le cadre des paramètres qui caractérisent les différentes classes d'actions d'un compartiment, la Société de Gestion peut conclure, avec des investisseurs individuels ou un groupe d'investisseurs et sur la base de critères objectifs tels que précisés ci-dessous, des accords prévoyant d'octroyer des droits spéciaux à ces investisseurs.

Ces droits spéciaux s'entendent être l'octroi de ristournes sur les commissions facturées à la classe d'actions, ou d'informations spécifiques, et seront accordés uniquement sur la base de critères objectifs déterminés par la Société de Gestion et payées à partir de ses ressources propres.

Les critères objectifs comprennent, sans s'y limiter (alternativement, ou cumulativement) :

- la période de détention prévue pour un investissement dans le compartiment ;
- la volonté de l'investisseur d'investir pendant la phase de lancement du compartiment ;
- le montant actuel ou prévu, souscrit ou à souscrire par l'investisseur ;
- le total des actifs sous gestion détenus par l'investisseur dans le compartiment ou dans tout autre produit offert par la Société de Gestion ;
- le type d'investisseur (par exemple, repackager, grossiste, société de gestion de fonds, gestionnaire d'actifs, autre investisseur institutionnel ou particulier) ;
- les commissions ou revenus générés par l'investisseur auprès d'un groupe de sociétés ou de toutes les sociétés affiliées au groupe auquel appartient la Société de Gestion .

CANDRIAM BONDS
Société d'Investissement à Capital Variable
(la "SICAV")
5, Allée Scheffer
L – 2520 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B-30659

Tout investisseur ou investisseur potentiel au sein d'une classe d'actions d'un compartiment donné qui, de l'avis raisonnable de la Société de Gestion, se trouve objectivement dans la même situation qu'un autre investisseur de la même classe d'actions ayant conclu des accords avec la Société de Gestion a droit aux mêmes accords. Afin d'obtenir le même traitement, tout investisseur ou investisseur potentiel pourra prendre contact avec la Société de Gestion en lui adressant une demande. La Société de Gestion partagera les informations pertinentes sur l'existence et la nature de ces accords spécifiques avec l'investisseur ou l'investisseur potentiel concerné, vérifiera les informations reçues de ce dernier et déterminera sur la base des informations qui lui ont été communiquées (y compris par cet investisseur ou investisseur potentiel), si ce dernier a droit ou non au même traitement.

7/ Charges opérationnelles et administratives

Les coûts associés aux plateformes de routage des ordres sont à considérer comme inclus dans les charges opérationnelles et administratives, ainsi que les frais d'inscription et de maintien en bourse ou sur des plateformes spécifiques tels que définis dans la partie charges opérationnelles et administratives du Prospectus. Cette modification n'a pas d'impact financier sur les actionnaires.

8/ Frais de conversion

Le Conseil d'Administration a décidé de mettre en place une commission de conversion sur les classes d'actions Classique, LOCK et R2 de tous les compartiments, d'un montant max. 2,5% de la valeur nette d'inventaire de la classe d'actions, au profit des agents de vente et/ou du Compartiment.

Ces modifications entreront en vigueur le **10 octobre 2023**.

Les actionnaires qui ne seraient pas d'accord avec les modifications reprises ci-dessus ont la possibilité de demander le remboursement de leurs actions sans frais pendant une période d'un mois à dater du **9 septembre 2023**.

Le prospectus daté **10 octobre 2023**, ainsi que les documents d'informations pour l'investisseur, seront disponibles gratuitement au siège social de la SICAV ou accessibles gratuitement à l'adresse suivante :
<https://www.candriam.lu/en/private/funds-search#>

Le Conseil d'Administration